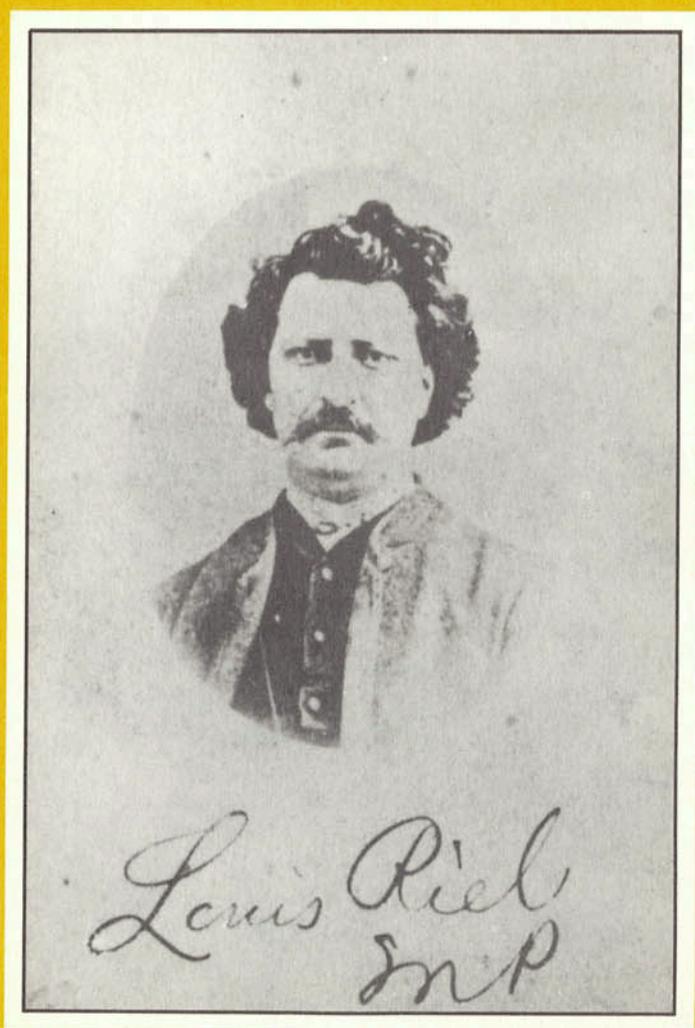


# LOUIS RIEL

Thomas Flanagan



S H C

BROCHURE HISTORIQUE

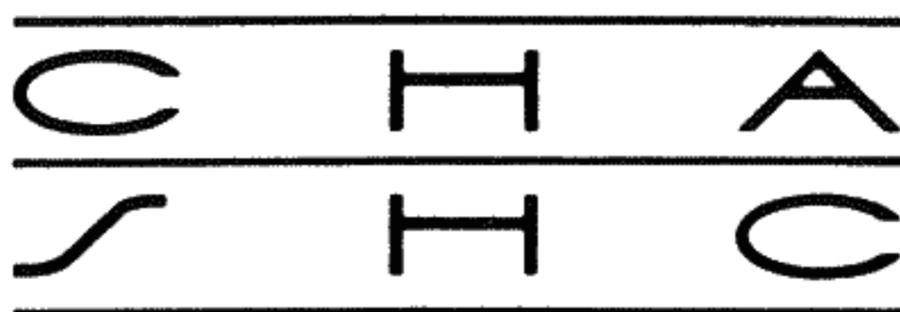
C H A

N° 50

Rédacteurs de la  
collection

**Terry Cook**  
*(Archives nationales du Canada)*

**Gabrielle Blais**  
*(Archives nationales du Canada)*



Droits réservés par  
**LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANADA**  
OTTAWA, 1992

Photo couverture : « Louis Riel, M.P. 1873, » par Notman. Avec l'aimable concours des Archives nationales du Canada, C-2048.

La photo de couverture verso : « Portrait de Louis Riel, ca. 1880, » photographe inconnu. Avec l'aimable concours des Archives nationales du Canada, PA-139073.

# LOUIS RIEL

**Thomas Flanagan**

ISBN 0-88798-178-X *Brochures historiques*

ISSN 0700-6950 *Brochures historiques*

(imprimé)

ISSN 1715-8613 *Brochures historiques* (En  
ligne)

Traduction de  
**Yvon de Repentigny**

**Ottawa, 1992**

**LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANADA  
BROCHURE HISTORIQUE N° 50**

**Thomas Flanagan** est né en 1944 à Ottawa, dans l'État de l'Illinois. Il a fait ses études à l'Université Notre-Dame dans l'Indiana (B.A.), à l'Université Duke en Caroline du Nord (M.A., Ph.D) et à la Free University de West Berlin. Il enseigne les sciences politiques depuis 1968 à l'Université de Calgary. Il a été chef de la faculté des sciences politiques et adjoint au président de l'université. Auteur de plusieurs livres et articles sur Riel, dont certains figurent dans la section Ouvrages à consulter de la présente brochure, il est un des directeurs de la publication *Les écrits complets de Louis Riel*. Ses écrits sur Riel lui ont valu le prix Champlain et la médaille biographique canadienne de l'Université de la Colombie-Britannique. Il a également écrit sur les droits et les revendications territoriales des autochtones, les droits de la personne, la politique antidiscriminatoire, les mouvements millénaristes et l'histoire du Crédit social de l'Alberta. Son ouvrage *Introduction to Government and Politics*, dont Mark O. Dickerson est co-auteur et qui en était à sa troisième édition en 1990, est largement utilisé comme manuel dans les universités et collèges du Canada.

## LOUIS RIEL

Louis Riel est peut-être le nom le plus connu de l'histoire canadienne. Au cours de sa brève carrière politique, Riel a personnifié les antagonismes qui caractérisent l'histoire canadienne : Anglais contre Français, blancs contre autochtones, Ouest contre Est. La controverse intense qui fait rage sur l'influence qu'il a exercée ne surprend donc pas. Pour les uns, il est un patriote, un héros, un saint, tandis que pour les autres il est au contraire un rebelle, un criminel et un possédé, et le débat se poursuit toujours.

Il a inévitablement fait couler beaucoup d'encre chez ses contemporains et, plus tard, les historiens. Les ouvrages plus anciens sont certes encore indispensables, mais une foule de renseignements inédits ont été mis au jour depuis une vingtaine d'années. Les chercheurs d'archives ont en effet découvert de nouvelles sources et réexaminé sous un autre angle les sources connues; en outre, la masse volumineuse des manuscrits de Riel a été publiée, lue et analysée plus attentivement que jamais. Des découvertes récentes en histoire sociale et économique ont également révélé beaucoup de choses au sujet du peuple de Riel, les Métis de l'Ouest canadien.

La présente brochure présente un survol de la vie de Riel réalisé à la lumière de la grande quantité de renseignements nouveaux portés à notre connaissance. Ce faisant, elle se démarque à bien des égards de l'image que l'on se fait de Riel et qui provient en grande partie de l'oeuvre de George F.G. Stanley<sup>1</sup>. Louis Riel est un homme tellement complexe et mystérieux qu'il n'y a pas deux auteurs qui le voient de la même façon. En définitive, il y a aura toujours des points qui prêteront à interprétation.

### *La colonie de la Rivière-Rouge*

Les Métis, dont Louis Riel deviendra plus tard le chef, sont issus de deux groupes de commerçants de fourrures qui ont été les premiers Européens à pénétrer dans ce qui est maintenant l'Ouest du Canada — il s'agit des Écossais travaillant pour le compte de la Compagnie de la baie d'Hudson et des employés des compagnies de Montréal, les fameux « voyageurs », qui étaient majoritairement francophones. Ces deux groupes d'hommes

---

<sup>1</sup>Le lecteur pourrait comparer la présente brochure à celle de Stanley, *Louis Riel, patriote ou rebelle?*, (Ottawa, 1956), brochure n° 2, Société historique du Canada, qui est maintenant épuisée.

passaient de nombreuses années dans le Nord-Ouest sans femmes blanches et ont noué des relations avec des Indiennes. Deux groupes de sang-mêlé partiellement différents se sont ainsi formés : les sang-mêlé protestants et anglophones et les Métis catholiques et francophones. Ces deux groupes seront toutefois appelés indifféremment Métis dans les pages qui suivent, à moins qu'il ne faille faire une distinction entre eux.

Après 1821, la fusion des compagnies de traite rivales sous la bannière de la Compagnie de la baie d'Hudson donne lieu à un important surplus de personnel. La Compagnie propose donc à ces travailleurs excédentaires et à leur famille de se fixer au confluent des rivières Rouge et Assiniboine, où des colons écossais ont fondé une colonie à l'instigation de lord Selkirk. C'est ainsi que prend naissance quelque chose d'unique en Amérique du Nord : une colonie agricole permanente composée de Blancs et de Métis située en plein coeur du continent, à des centaines de milliers de kilomètres d'autres avant-postes de la civilisation européenne.

Les sang-mêlé anglophones s'établissent près des colons de Selkirk, au nord de la colonie, dans des paroisses bordant la rivière Rouge et portant des noms comme St. Andrew's et St. Clement's. Au fil des ans, les colons anglais voient leur nombre augmenter grâce à l'arrivée d'immigrants venant du Haut-Canada ou des États-Unis, qui ouvriront souvent des commerces au confluent des deux rivières, formant l'embryon de ce qui va devenir la ville de Winnipeg. Les Métis francophones vivent quant à eux plus au sud le long de la rivière Rouge à Saint-Boniface, à Saint-Vital et à Saint-Norbert, de même que le long de la rivière Assiniboine, à White Horse Plains. On compte également un petit nombre de Canadiens français, à Saint-Boniface notamment, mais aussi quelques-uns disséminés dans les autres paroisses. Bien qu'il y ait quelques poches d'établissement mixte près du confluent des rivières, les deux groupes linguistiques vivent largement à l'écart l'un de l'autre.

Il va sans dire que cette société dualiste évolue dans le cadre d'un établissement permanent avec ses églises, ses écoles, son droit anglais, ses tribunaux et autres aspects de la civilisation occidentale. L'agriculture est un des piliers de l'économie. Les colons anglophones et francophones sont installés sur d'étroites bandes de terre donnant sur les rivières, où ils cultivent des céréales et des légumes et font de l'élevage. L'autre pilier de l'économie, c'est le commerce des fourrures et la chasse au bison, dont ils vendent le produit — les peaux et le pemmican — à la Compagnie de la baie d'Hudson et, à partir de 1840, aux marchands américains de St. Paul (Minnesota). La Compagnie de la baie d'Hudson tente bien d'empêcher cette concurrence, mais elle doit y renoncer après un conflit avec les

Métis en 1849. Ceux-ci fournissent de plus de la main-d'oeuvre spécialisée dans les transports, pour diriger les trains de chariots et les flottilles d'embarcations qui lient les nombreux postes de la Compagnie.

### *Enfance et éducation*

La famille de Louis Riel n'est pas la famille métisse typique. Un seul de ses huit arrière-grands-parents était indien. Quoique né dans le Nord-Ouest, Louis Riel, père, a vécu la plus grande partie de sa jeunesse au Québec. Il a en outre passé un an dans un noviciat oblat, espérant devenir le premier missionnaire métis du Nord-Ouest. Ayant constaté qu'il n'avait pas la vocation religieuse, il s'est fixé à la Rivière-Rouge pour gagner sa vie comme cultivateur et meunier. Sans être un chef de file de sa communauté, il n'avait pas peur de défendre les droits des Métis et a même joué un rôle important dans le conflit de 1849 sur la liberté du commerce dont il a été question plus haut.

La mère de Riel, Julie Lagimodière, n'était pas métisse, mais blanche. Sa grand-mère, Marie-Anne Gaboury, a été la première blanche à vivre d'une façon permanente dans le Nord-Ouest. Les Lagimodière de la Rivière-Rouge étaient une famille nombreuse et influente. Dans son enfance, Julie avait songé elle aussi à une vocation religieuse, mais ses parents l'en avaient dissuadée. En tant qu'aîné, Louis Riel, fils, semble avoir hérité des ambitions religieuses de ses parents. Après ses études primaires à Saint-Boniface, Louis Riel est allé à Montréal à l'âge de 14 ans pour étudier au petit séminaire Saint-Sulpice, qui était communément appelé le Collège de Montréal. Il prévoyait de faire son baccalauréat, d'étudier pour la prêtrise et de revenir ensuite dans le Nord-Ouest à titre de missionnaire. Fait à remarquer, la plus vieille des soeurs de Riel, Sara, est également entrée en religion, devenant même la première soeur grise de Saint-Boniface et, plus tard, d'Ile-à-la-Crosse dans le nord de la Saskatchewan.

Pendant ses quelques années au Collège, Riel se distingue dans ses cours de latin, de grec et de littérature classique française. Il écrit des poèmes, notamment des fables animales sur le modèle de celles de La Fontaine, qui devraient lui ouvrir une petite place dans la littérature canadienne française. C'est alors que ses plans déraillent. Quand il apprend le décès de son père en 1864, il va se réfugier chez son oncle et sa tante, John et Lucie Lee, près de Montréal, où il reste assez longtemps. Par la suite, il tombe amoureux d'une certaine Marie-Julie Guernon, ce qui est incompatible avec sa vocation religieuse. Il commence à ronger son frein et à enfreindre le code de discipline stricte du Collège jusqu'à ce

qu'il en soit expulsé en mars 1865, quelques mois à peine avant l'obtention de son diplôme.

Il va vivre chez les Lee en attendant de trouver du travail, ce qui lui prend plus d'un an. Au printemps de 1866 enfin, il devient greffier pour le compte de Rodolphe Laflamme, un avocat et homme politique « rouge » bien connu — c'est un changement radical par rapport au conservatisme des sulpiciens du Collège.

Louis et Marie-Julie signent un contrat de mariage en juin, mais les parents de celle-ci semblent s'être opposés à cette union. Riel quitte donc brusquement Montréal une semaine plus tard, sans diplôme, sans emploi, sans femme, sans rien devant lui. Outre qu'il ait vécu à St. Paul (Minnesota), où il a un oncle, on ne sait presque rien des deux années suivantes. Il revient à la Rivière-Rouge en juillet 1868 parce que la sécheresse et la famine menacent d'éprouver sa mère et huit de ses jeunes frères et soeurs.

Ces événements laissent chez Louis un profond sentiment de culpabilité. Il sent qu'il a trahi l'évêque A.-A. Taché de Saint-Boniface et les autres qui se sont chargés de ses études au Collège et en ont assumé le coût. N'avait-il pas désobéi à la volonté divine en renonçant au sacerdoce et négligé de prendre soin de sa propre famille après le décès de son père? Dans un sens, l'ambition délirante et le radicalisme de Riel peuvent être considérés comme une tentative d'expiation de ces fautes de jeunesse.

### *La résistance de la Rivière-Rouge*

Tous savaient que le statut de la colonie de la Rivière-Rouge était appelé à changer. En tant que colonie de la Compagnie de la baie d'Hudson, elle appartenait davantage au XVII<sup>e</sup> siècle qu'au XIX<sup>e</sup>. Le gouverneur de la Compagnie éprouvait de plus en plus de difficultés à maîtriser la population, qui augmentait sans cesse. En outre, la présence et la puissance américaines croissantes faisaient de l'annexion du Nord-Ouest par les États-Unis une réelle possibilité. Enfin, l'ancienne économie était menacée par la baisse du nombre de bisons, qui étaient repoussés vers l'ouest.

Face à ces pressions, la Compagnie décide, en mars 1869, de vendre au Canada ses droits sur la Terre de Rupert pour la somme de 300 000 £ et une portion considérable de terres fertiles. Le Canada prend possession de son nouveau territoire le 1<sup>er</sup> décembre 1869, alimentant ainsi l'idée de la formation d'un grand Canada *a mari usque ad mare*, d'un océan à l'autre. Le gouvernement canadien a l'intention d'envoyer William McDougall, qui a contribué à l'acquisition de la Terre de Rupert, à titre de premier

gouverneur colonial du nouveau territoire. Des provinces autonomes seront plus tard créées dans le Nord-Ouest et entreront dans la Confédération, mais pour l'heure le Canada gouvernera directement les anciennes terres de la Compagnie comme une colonie.

Le Canada, la Grande-Bretagne et la Compagnie de la baie d'Hudson sont ravis de cet arrangement, mais personne n'a consulté les 12 000 habitants de la Rivière-Rouge. Une partie de ceux-ci craignent, non sans raison, que le nouveau gouvernement ne bouleverse leur mode de vie, voire qu'il ne leur enlève leurs terres. Ils commencent à s'inquiéter lorsque le gouvernement canadien se met à construire des routes et à arpenter les terres avant le transfert du territoire au Canada.

L'opposition se manifeste pour la première fois le 11 octobre 1869 lorsqu'un groupe d'arpenteurs s'approche des pâturages alentour de la paroisse de Saint-Vital, où l'attend un groupe de Métis dirigé par Louis Riel, qui lui intime l'ordre de déguerpir. Les Métis mettent alors sur pied le Comité national dont le président est officiellement John Bruce, et Louis Riel, le secrétaire et véritable chef. Les conseils de deux prêtres, Georges Dugast et N.-J. Ritchot, ont également leur importance en ces débuts du Comité national. Par un malheureux hasard, M<sup>gr</sup> A.-A. Taché, l'évêque de Saint-Boniface, est parti à Rome assister au Conseil du Vatican; s'il avait été présent, il aurait pu user de son autorité morale au sein des Métis et de ses nombreux contacts auprès de la classe politique pour dissiper le malentendu et prévenir le mouvement de résistance.

En l'absence de Taché, le mouvement s'amplifie rapidement. Le Comité national dépêche des hommes à la frontière américaine, le 2 novembre, pour empêcher le gouverneur McDougall d'entrer dans la colonie. Les Métis prennent ensuite possession de l'emplacement stratégique de Fort Garry et invitent les paroisses anglophones à envoyer des délégués pour la tenue de discussions. Le 1<sup>er</sup> décembre, McDougall entre brièvement dans la colonie pour lire une proclamation annonçant le transfert de celle-ci au Canada — commettant ainsi une erreur grave du fait qu'il n'est investi d'aucun pouvoir pour ce faire et allant à l'encontre du conseil que le premier ministre John A. Macdonald lui donne dans une lettre qu'il n'a pas encore reçue.

Riel réagit vigoureusement au geste de McDougall. Ses hommes arrêtent des Canadiens et des sang-mêlé anglophones qui complotent contre le mouvement de résistance métis. Le 8 décembre, Riel émet la « Déclaration du peuple de la Terre de Rupert et du Nord-Ouest » dans

laquelle il annonce la formation d'un gouvernement provisoire, dont John Bruce occupe le poste de président et lui-même celui de secrétaire. La Déclaration proclame que la population de la Terre de Rupert a le droit de se gouverner elle-même parce que la Compagnie de la baie d'Hudson l'a abandonnée et que la Terre de Rupert ne peut être vendue sans son consentement.

Les Métis maîtrisent maintenant la Rivière-Rouge, et les options du Canada ne sont guère brillantes. Le gouvernement américain ne permet pas aux militaires canadiens de passer par les États-Unis. De plus, sans chemin de fer traversant le Bouclier canadien, il est impossible de dépêcher des troupes à la Rivière-Rouge avant l'été suivant. Si le Canada se met les Métis encore plus à dos, ceux-ci risquent de s'annexer aux États-Unis. La seule possibilité réaliste consiste à négocier avec les insurgés, qui ne peuvent être considérés comme des rebelles même s'ils résistent à l'annexion unilatérale décidée par le Canada. Ils veulent seulement obtenir de meilleures conditions pour leur entrée dans la Confédération.

Sans perdre de temps, Macdonald envoie trois émissaires à la Rivière-Rouge, dont le plus efficace est Donald A. Smith de la Compagnie de la baie d'Hudson, le futur lord Strathcona. Smith réussit à convaincre Riel, devenu rapidement le nouveau président du gouvernement provisoire, de le laisser prendre la parole devant les Métis réunis à Fort Garry, afin de les inviter à lui faire part de leurs doléances. Cette assemblée est suivie d'une convention réunissant quarante délégués francophones et anglophones, qui dure deux semaines à la fin de janvier et au début de février 1870. Il en résulte une « liste de droits » qui comprend la plupart des demandes formulées par Riel, sauf celle à laquelle il tient beaucoup, à savoir l'obtention immédiate du statut de province et l'autonomie gouvernementale, mais qu'il ne peut imposer aux délégués. La convention approuve aussi la constitution d'un nouveau gouvernement provisoire, dont le président est encore Louis Riel.

Au sommet de son pouvoir, Riel n'est pas d'humeur à tolérer une autre contestation du parti canadien. Quand une troupe dirigée par le major Charles Boulton arrive de Portage-la-Prairie, dans l'espoir d'opérer une jonction avec les loyalistes provenant d'autres paroisses anglophones, Riel les arrête et condamne à mort Boulton. S'il change d'idée dans le cas de Boulton, il autorise par contre l'exécution de Thomas Scott, un orangiste ontarien qui est l'un de ses plus actifs adversaires. Scott est traduit devant une cour martiale métisse le 3 mars et fusillé par un peloton d'exécution le lendemain.

La plupart des historiens sont du même avis que George F.G. Stanley : « À cause d'une malheureuse erreur de jugement — et c'est bien de cela qu'il s'agit ici — et d'une inutile effusion de sang —, car le gouvernement provisoire était un fait accompli —, Louis Riel a mis en branle un processus qui allait le conduire non pas à la gloire, mais au gibet. » L'exécution de Scott a provoqué un tel ressac partout au Canada que Riel n'a jamais pu jouer son rôle naturel de chef et de porte-parole des Métis dans les milieux politiques canadiens.

À court terme, toutefois, sa position n'en souffre pas. Il fait pression sur l'exécutif du gouvernement provisoire pour qu'il apporte des ajouts importants à la liste de droits, notamment la demande du statut de province assorti de la maîtrise des terres publiques et l'amnistie pour tous les actes commis pendant la résistance. À son retour à la Rivière-Rouge, M<sup>gr</sup> Taché y ajoute la demande d'écoles confessionnelles pour protéger les intérêts de l'Église catholique. En mars, les trois délégués du gouvernement provisoire, le père N.J. Ritchot, John Black, greffier de la Terre de Rupert, et Alfred Scott, un aubergiste anglais, partent pour Ottawa avec la mission de négocier l'entrée de la Terre de Rupert au sein de la Confédération.

De tous les délégués, c'est Ritchot qui est le plus déterminé à faire valoir la cause des Métis, et il fait preuve de beaucoup de fermeté en présentant leur point de vue à sir John A. Macdonald et à sir George-Étienne Cartier. Après deux semaines de négociations difficiles, les parties en viennent enfin à un compromis, qui se traduit par la Loi de 1870 sur le Manitoba, laquelle est rapidement adoptée par le Parlement et sanctionnée le 15 mai 1870. Cette loi prévoit la création d'une nouvelle province, le Manitoba, qui ne comprend toutefois pas toute la Terre de Rupert, comme Riel l'avait voulu. C'est une infime portion du territoire entourant la colonie de la Rivière-Rouge. En outre, la Loi prévoit que le gouvernement provincial n'a pas la maîtrise des terres publiques et des ressources naturelles de ce minuscule territoire, mais que c'est le gouvernement fédéral qui aura la main haute sur celles-ci. Enfin, Ritchot ne peut obtenir une garantie écrite d'amnistie. Il doit se contenter de vagues promesses verbales selon lesquelles le gouvernement fédéral demanderait à des conseillers de la Couronne, sans qu'on sache si ceux-ci seraient canadiens ou britanniques, de se charger de cette question.

De retour à la Rivière-Rouge, Ritchot, dissimulant ses propres appréhensions, présente la Loi sur le Manitoba sous un jour favorable à la colonie. Le 23 juin, l'assemblée vote en faveur de l'entente, même si, du point de vue canadien, aucune ratification n'est nécessaire puisque le

Parlement et le gouverneur général ont déjà exercé leur autorité souveraine aux termes de la Loi sur le Manitoba. Adams G. Archibald, un Néo-Écossais bilingue reconnu pour sa modération, est nommé lieutenant-gouverneur du Manitoba, ce qui est de bon augure pour une réconciliation future.

Il n'empêche qu'un conflit menace toujours d'éclater. Dans l'incertitude de l'hiver, Macdonald dresse des plans pour l'envoi d'une force militaire à la Rivière-Rouge. Le colonel Garnet Wolseley, un officier de carrière britannique, est autorisé à conduire à la Rivière-Rouge une troupe mixte composée de réguliers britanniques et de miliciens canadiens après le dégel du printemps dans le nord de l'Ontario. Malgré l'adoption de la Loi sur le Manitoba, Macdonald juge que l'envoi d'une expédition militaire est nécessaire afin de renforcer l'autorité canadienne dans la nouvelle province. Les soldats ne sont pas censés faire la guerre aux Métis, mais telle n'est pas l'intention des miliciens ontariens, lesquels se sont portés volontaires à l'occasion d'assemblées de protestation contre l'exécution de Thomas Scott. Les difficultés du voyage dans les régions sauvages du nord de l'Ontario ne sont pas de nature à calmer leur humeur belliqueuse. En outre, Wolseley ne fait rien pour dissiper l'impression qu'ils auront peut-être un ennemi à combattre à la fin de leur équipée.

Des membres du gouvernement provisoire sont informés par des éclaireurs de l'humeur agressive des soldats. Ils savent aussi que Wolseley arrivera avant le gouverneur Archibald et que, par conséquent, ses hommes ne seront restreints par aucune autorité civile. Nombre de Métis étant partis pour la chasse estivale, ceux qui sont restés derrière n'ont ni les moyens ni l'intention de s'opposer aux hommes de Wolseley. Le 23 août 1870, Riel évacue donc Fort Garry par la porte sud au moment où les troupes de Wolseley entrent par le nord. À tort ou à raison, Riel craint d'être emprisonné ou même lynché s'il reste pour accueillir la force expéditionnaire.

### *Déboires*

Riel s'enfuit à St. Joseph, dans le Dakota, pour échapper aux troupes de Wolseley, qui exercent comme prévu des représailles contre les chefs des Métis. Dans les mois qui suivent, Riel traverse la frontière à maintes reprises afin de maintenir ses alliances politiques, dans l'espoir que l'amnistie promise soit accordée. En octobre 1871, il aide même le gouverneur Archibald à repousser, à la frontière, une invasion des Féliens montée par W.B. O'Donoghue, son allié d'antan. Cependant, au lieu d'une amnistie, c'est un paiement secret de sir John A. Macdonald qu'il reçoit afin de quitter le pays pour un certain temps.

Riel et Ambroise Lépine prennent l'argent au début de 1872 et passent quelques mois à St. Paul, mais reviennent bientôt au Manitoba. Riel décide alors de se présenter comme député à la Chambre des communes. Alors que sa victoire est presque assurée, il se désiste en faveur de sir George-Étienne Cartier, qui a été défait dans Montréal-Est. Riel espère que ce geste lui vaudra une amnistie, mais c'est peine perdue encore une fois. Le gouvernement canadien renonce à accorder l'amnistie à cause des passions qu'a déclenchées l'exécution de Thomas Scott.

Les choses s'enveniment dangereusement ensuite pour Riel. De plus en plus de colons ontariens tentent de l'arrêter. Lorsque le décès de Cartier nécessite une élection partielle, Riel se présente et est élu député aux Communes, où il se rend en octobre 1873. Même s'il est le nouveau député de Provencher, il ne peut prendre son siège à Ottawa parce qu'un mandat d'arrêt a été émis contre lui en Ontario. Il sillonne donc le Québec et le nord des États-Unis à la recherche d'appuis politiques. En 1874, il est réélu à deux reprises à la Chambre des communes, sans jamais toutefois prendre son siège, à l'exception de l'incident mélodramatique où il fait son entrée à la Chambre, à l'improviste, signe le registre des députés et repart aussitôt.

Pendant cette période, Riel s'est rapproché des Ultramontains du Québec, notamment M<sup>gr</sup> Ignace Bourget, l'évêque de Montréal, et Alphonse Desjardins, l'éditeur du *Nouveau Monde*. Les Ultramontains rejetaient le modernisme libéral, pratiquaient la loyauté absolue au pape qu'ils estimaient infaillible et croyaient que le peuple canadien français était investi de la mission spéciale d'évangéliser l'Amérique du Nord. Cette version conservatrice, nationaliste, voire presque sectaire du catholicisme, a profondément marqué la pensée de Riel, renforçant son mysticisme personnel grandissant.

Les Libéraux d'Alexander Mackenzie sortent de l'impasse politique en 1875 en utilisant leur majorité à la Chambre des communes pour amnistier Riel à condition qu'il soit expulsé de la Chambre et exilé pour cinq ans. Entre temps, Ambroise Lépine est arrêté au Manitoba, trouvé coupable du meurtre de Scott et condamné à mort; le gouverneur général commue toutefois cette peine. Riel considère tout cela comme une parodie de justice, mais il n'y peut rien : ses partisans sont à bout de ressources, et les Libéraux sont dans une position de force.

Pendant ses voyages incessants, Riel s'est efforcé, en vain, de convaincre des hommes politiques américains de monter une invasion militaire dans l'Ouest du Canada. Ces déceptions stimulèrent son enthousiasme

religieux. Durant tout ce temps, il cherchait réconfort dans la pensée que Dieu le punissait pour la faute de jeunesse qu'il avait commise en refusant sa vocation religieuse, mais qu'Il finirait pas lui accorder son pardon. Riel commence maintenant à croire que ce moment-là est venu et que Dieu a fait de lui le « prophète du Nouveau Monde », avec la mission de réformer la religion catholique. Le 8 décembre 1875, jour de la fête de l'Immaculée Conception, la fête de prédilection des Ultramontains, il est saisi d'une sorte d'illumination pendant un office religieux à Washington, D.C. Son comportement ne fut plus jamais le même par la suite. Il se mit à parler ouvertement de sa mission divine et de ses entretiens avec le Saint-Esprit.

### *Folie et prophéties*

Les amis de Riel croient qu'il est devenu fou. Ils l'internent d'un établissement à l'autre en Nouvelle-Angleterre dans l'espoir qu'il retrouve ses esprits. C'est peine perdue, car loin de se calmer, il est de plus en plus agité et parle sans cesse de sa mission. En désespoir de cause, ils lui font franchir illégalement et secrètement la frontière pour l'amener rester chez son oncle et sa tante à Montréal. En mars 1876, John Lee fait admettre son illustre neveu à l'asile de Longue-Pointe, en banlieue de Montréal, sous le faux nom de Louis R. David. L'internement de Riel n'est révélé à personne, sauf à nombre de ses amis influents, dont certains font partie du gouvernement du Québec. Aucun d'entre eux ne semble se préoccuper du fait que Riel soit interné contre son gré dans un asile canadien, même si une sentence d'exil a été prononcée contre lui; ils croient que c'est pour son bien.

Le séjour de Riel à Longue-Pointe est bref et orageux. Il se bat avec ses gardiens, protestant qu'il n'est pas un aliéné, mais bien un prophète inspiré. Craignant que sa présence ne soit découverte et ne cause un scandale, les parents de Riel internent celui-ci, au mois de mai, dans l'asile de Beauport, à l'extérieur de la ville de Québec. Au début, il résiste à ses gardiens, comme il l'a fait à Longue-Pointe. Toutefois, il se calme rapidement et devient un patient privilégié, se joignant même aux séances du Cercle catholique local, un club de discussions ultramontain.

Pendant son séjour forcé dans les asiles, Riel consacre ses temps libres à l'écriture. Il écrit ainsi des essais, des poèmes ainsi que des lettres à M<sup>gr</sup> Bourget. Nous savons donc beaucoup de choses au sujet des révélations qu'il prétendait avoir reçues du Saint-Esprit. Le thème central de ses écrits est l'auto-glorification. Riel se qualifie lui-même de « prophète du

Nouveau Monde » et se croit investi de la mission de renouveler la foi religieuse en Amérique du Nord. En tant que prophète, il considère que son rôle est de communiquer les révélations de Dieu aux hommes; dans un poème, il s'appelle lui-même le « joyeux téléphone » de Dieu (Alexander Graham Bell a inventé le téléphone en 1876).

D'une manière plus grandiose encore, il se baptise « Louis David Riel, prophète, prêtre-roi et pontife infallible ». Il adopte le surnom de David pour souligner sa similarité avec le David biblique. À l'image de David, qui est le roi divin choisi par les Hébreux assiégés, Riel croit être le chef inspiré des Métis persécutés. Il s'estime aussi prêtre par ordination spirituelle spéciale, réalisant ainsi son ambition de jeunesse. Mieux encore, il se considère comme infallible, ce qui exclut toute nouvelle erreur politique comme l'exécution de Thomas Scott.

Selon la vision du monde de Riel, les Métis forment un peuple élu, un peuple sacerdotal. Ils descendent directement du premier peuple choisi, car Dieu aurait révélé à Riel que les Indiens d'Amérique du Nord sont les descendants des Hébreux ayant traversé l'océan Atlantique. Les Métis auraient de plus hérité de la mission des Canadiens français, soit celle d'évangéliser le Nouveau Monde. Riel surpasse même ses maîtres à penser ultramontains en s'appropriant leur nationalisme messianique canadien français pour l'attribuer à son peuple, les Métis.

En qualité de peuple élu descendant des Hébreux, les Métis ont la mission de rétablir la loi mosaïque, du moins en partie. Riel blâmait saint Paul d'avoir permis aux Chrétiens d'abandonner l'ancienne loi. Le temps était venu de remettre à l'honneur les pratiques juives comme le sabbat, le droit au mariage pour le clergé et la circoncision. Riel veut même, ce qui est encore plus controversé, rétablir la polygamie comme une forme de mariage et autoriser l'inceste frère-soeur dans certaines circonstances, préceptes qui ressemblent notamment le cours de sa propre vie.

Pareils changements radicaux sur le plan de la doctrine et de la moralité exigent, dans l'esprit de Riel, une rupture avec Rome. Il écrit que les papes de Rome, Pie IX, puis Léon XIII, ne sont plus guidés par le Saint-Esprit parce qu'ils sont devenus trop « libéraux », qu'ils ont fait trop de concessions au monde moderne. Il veut que M<sup>gr</sup> Bourget accepte ses révélations et devienne le pape du Nouveau Monde. Le siège de la papauté de la nouvelle Église catholique, apostolique et vitale de l'Amérique du Nord serait éventuellement transféré de Montréal à Saint-Vital, le foyer de Riel au Manitoba.

Le nouvel ordre devait être théocratique, c'est-à-dire que le pouvoir politique serait exercé par les chefs religieux qui, usant du glaive et de l'encensoir, guideraient leurs ouailles vers la vérité. Riel réserve ses dénonciations les plus sévères au libéralisme qui, selon lui, a pour fondements les tendances démocratiques et laïcistes de la civilisation occidentale du XIX<sup>e</sup> siècle. À cet égard, il s'inspire, par le truchement des Ultramontains de Québec, du conservatisme réactionnaire européen qui était symbolisé par « le sabre et le goupillon ». Les héros de Riel sont des prétendants royalistes comme Charles VII d'Espagne et Henri V de France; après le décès de ce dernier, Riel se voit même monter sur le trône des Bourbons de France.

Sa vision d'une réforme en profondeur de la religion est fondée sur une conception millénariste de l'histoire. Riel se considère comme le précurseur prophétique du second avènement du Messie, dont la tâche consiste à purger l'Église catholique et à lui faire atteindre un état de perfection le plus élevé possible avant la fin de l'histoire. Il s'identifie au cavalier de l'Apocalypse chevauchant un cheval blanc (6:1-2).

L'apocalypse est un cadran fidèle que je n'ai jamais compris. Mais je puis maintenant expliquer ses paraboles et ses nombres divins. Le Seigneur Jésus-Christ me dit : Louis, tu es Louis, tu es le cavalier à qui je donne mon cheval blanc de l'Apocalypse. Le Seigneur Jésus-Christ me dit : David, tu es David, tu chanteras les Psaumes de ma gloire jusqu'à la fin. Ton trône est fondé pour toujours.

Le Seigneur Jésus-Christ me dit : Riel, tu es Riel. Je te donne la force de l'âme et du corps contre les ennemis spirituels et temporels de mon Église catholique, apostolique et vitale des Montagnes Lumineuses.

Aussi étranges qu'ils puissent paraître, les enseignements de Riel sont semblables à la doctrine professée de tous temps par les prophètes millénaristes. Ceux qui s'intéressent aux idées religieuses de Riel devraient se reporter à l'ouvrage classique de Norman Cohn sur les prophètes médiévaux, *The Pursuit of the Millennium*, ou aux écrits de dirigeants politico-religieux plus récents comme Joseph Smith, le fondateur des Mormons.

Le millénarisme a tendance à resurgir en temps de crise personnelle, lorsque les croyances et les modes d'action traditionnels ne suffisent plus. La conversion de Riel au millénarisme vient non seulement de ses propres revers politiques, mais encore de la crise des Métis. Leur mode de vie fondé sur le trappage, la chasse et la traite n'en avait plus pour bien longtemps à mesure que le bison disparaissait et que des colons blancs

s'établissaient dans les Prairies. Les Métis risquaient eux aussi de disparaître en tant que peuple distinct. La nouvelle religion de Riel, qui faisait des Métis un peuple élu, constituait un message d'espoir face à ce péril qui les menaçait.

En des périodes de foi religieuse inébranlable, les individus qui se proclament publiquement prophètes millénaristes sont souvent vus comme des hérétiques, emprisonnés ou exécutés par les autorités religieuses ou politiques. De nos jours, alors que la médecine a largement pris la place de la religion, ces individus sont plutôt jugés fous et internés dans des hôpitaux — ce qui est arrivé à Riel. En dépit de son état d'esprit exacerbé, ou peut-être en raison même de cet état, il a bien compris la situation et s'en est pris, par le truchement de la poésie, à l'usage coercitif du pouvoir médical :

Une médecine ennemie  
Travaille, en tâtonnant, ma chair presque endormie.  
Afin de mieux montrer ce qu'ils peuvent sur nous  
En laissant Dieux pour eux-mêmes  
Et pour d'orgueilleux systèmes,  
Les médecins du corps m'ont parmi les fous.

Les historiens et les psychiatres se sont posés la question : « Riel était-il vraiment fou? » Mais si on pose la question de cette façon, on sous-entend que la folie est une maladie définissable objectivement comme le SIDA, alors qu'en réalité elle s'apparente plus à l'obésité. D'aucuns pourraient être tenus pour obèses (fous) dans n'importe quelle société, mais il reste qu'il y a une variation considérable dans les sociétés de ce qu'on considère comme un corps en santé et attirant (un comportement normal). Dans l'est des États-Unis et du Canada en 1875, le « prophète du Nouveau Monde » semblait de toute évidence fou; à Batoche, dix ans plus tard, il semblait non seulement sain d'esprit, mais sincèrement inspiré aux yeux de ses partisans métis. Les historiens devraient se borner à raconter les propres et les actes de Riel ainsi que l'influence qu'il a exercée sur son temps, plutôt que de s'aventurer à poser de supposés diagnostics après le fait. Les étudiants de psychologie devraient, de nos jours, considérer Riel autrement et inscrire son cas dans le cadre du débat qui se poursuit sur la nature des maladies mentales et les droits des patients.

### *L'interlude américain*

Riel reçoit son congé de l'asile du lac Beauport le 23 janvier 1873. Son médecin estime qu'il est « plus ou moins » guéri, comme il le dira plus tard. Riel va habiter chez le père Fabien Barnabé à Keeseville, dans l'État

de New York, où il tombe amoureux de la soeur du prêtre, Évelina. Louis et Évelina veulent se marier, mais il ne sait pas comment il la fera vivre. Incapable de trouver du travail convenable dans l'Est, Riel songe à devenir cultivateur dans l'ouest des États-Unis. Il croit pouvoir vendre une partie des terres qui lui appartiennent au Manitoba afin de se procurer le capital dont il a besoin pour s'installer.

En décembre 1878, il se rend à Pembina, au Dakota, dans le but de se rapprocher du marché immobilier du Manitoba. Chemin faisant, il s'arrête à St. Paul et essaie de gagner l'évêque John Ireland à l'idée de fonder une colonie française dans les prairies américaines. Cependant, par prudence, l'évêque hésite à s'associer avec celui qu'il croit être un fauteur de troubles politiques. Ce n'est qu'au milieu de l'été 1879 que Riel réussit à vendre ses terres, mais après avoir payé ses dettes, il se rend compte que le produit de la vente n'est pas suffisant pour lui permettre de s'établir comme cultivateur. Il emprunte donc une autre somme d'argent et part, en août, avec des marchands métis en route pour le Montana. Il compte s'enrichir dans cette dernière région sauvage, et pense de moins en moins au projet de mariage avec Évelina.

Riel se joint à une importante bande de chasseurs de bison métis dans le Montana et devient leur porte-parole, voire leur chef. Pendant l'hiver 1879-1880, il tente de mettre sur pied un plan désespéré de confédération militaire des Métis et des Indiens pour envahir l'ouest du Canada. Il essaie de s'allier avec Poundmaker, Big Bear, Sitting Bull et d'autres chefs de la région, mais ceux-ci déclinent son invitation. Il demande ensuite, sans succès, aux autorités américaines d'accorder une réserve aux Métis dans le Montana.

Ses projets ayant échoué, Riel se fait marchand pour le compte des Métis qui pourchassent les derniers troupeaux de bisons dans le Montana. Grâce à la vente de terres au Manitoba, il peut épouser Marguerite Monet, dite Bellehumeur, la fille d'un chasseur de bisons métis, le 28 avril 1881. Elle lui donne un fils, Jean, et une fille, Marie-Angélique, dans les deux années suivantes.

Riel s'occupe aussi des affaires politiques du Montana, travaillant pour les Républicains aux élections de novembre 1882. En collaboration avec ses amis républicains, il intente une poursuite contre Simon Pépin, qui s'adonne au trafic de l'alcool pour le compte de C.A. Broadwater, un partisan du Parti démocrate. Mais ces efforts n'ont pas les effets escomptés. Sa poursuite avorte, et il est lui-même accusé de fraude électorale pour avoir incité des citoyens britanniques à voter à une élection américaine.

Malgré ces revers, Riel devient citoyen américain le 16 mars 1883. Peu de temps après, il accepte le poste d'instituteur à la mission St. Peter's sur la rivière Sun. Le dernier bison ayant été abattu, il ne peut plus gagner sa vie comme marchand. Il lui faut dorénavant s'installer à demeure pour faire vivre sa femme et ses enfants.

Sa sentence d'exil ayant expiré, Riel peut de nouveau visiter le Canada. Il se rend donc à Winnipeg durant l'été pour assister au mariage de sa soeur et tenter de vendre des certificats et d'autres titres de propriété manitobains de Métis établis au Montana. Malheureusement, le grand essor immobilier du Manitoba a déjà pris fin en 1882, de sorte que Riel retourne à la rivière Sun avec un maigre butin.

L'hiver 1883-1884 est difficile. Sa famille vit dans la pauvreté, ce qui déprime beaucoup Riel. Il croit cependant toujours en sa mission divine. Il écrit lettre sur lettre à M<sup>gr</sup> Bourget, lui demandant confirmation de sa mission. Il écrit également beaucoup au sujet de la doctrine secrète qu'il veut révéler au monde. Nous savons qu'il a écrit au moins un livre, qui s'intitulait *Massinahican* (la mot cri pour «la Bible») et dont il ne reste que quelques fragments.

Son humeur s'améliore temporairement au printemps, ce qui s'explique peut-être par le fait qu'on a trouvé un acheteur pour des terres appartenant à Marguerite et qu'il peut par conséquent s'attendre à recevoir un peu d'argent pour sa famille, qui en a bien besoin. Il entend le Saint-Esprit lui dire des mots de réconfort vers Pâques : « Il faut que tu marches devant et crois avec confiance ». Puis viennent des accès successifs de désespoir et d'exaltation. Face à une telle impasse, Riel est mûr pour du changement.

### *Le soulèvement du Nord-Ouest*

Le 4 juin 1884, une délégation de quatre Métis de la colonie de Saint-Laurent sur la rivière Saskatchewan-Sud et dirigée par Gabriel Dumont arrive à la mission St. Peter's afin d'inviter Riel à prendre la tête d'un mouvement politique de redressement de torts. La colonie de Saint-Laurent est peuplée de Métis francophones établis le long des deux rives de la rivière Saskatchewan-Sud sur une distance de vingt milles environ. Certains d'entre eux, dont Gabriel Dumont, sont des chasseurs venus s'installer près de la rivière après la disparition du bison. D'autres, plus nombreux, sont des colons provenant du Manitoba. Plus au nord, les rives d'un autre segment de la rivière sont habitées par des Métis anglophones

suivant le même modèle. Les colons blancs sont concentrés à Prince Albert, alors que les Indiens occupent diverses réserves dans les environs.

La décision de faire appel à Riel, qui a des appuis dans toutes les communautés ethniques, fait suite à une période de mécontentement et d'assemblées de protestation. Les doléances des colons blancs, dont un fort nombre sont des partisans libéraux, sont politiques et économiques : ils sont en colère contre la décision du Canadien Pacifique d'emprunter la route du sud pour le chemin de fer transcontinental, ruinant ainsi leurs espoirs d'expansion des affaires à Prince Albert, ils ne supportent pas le maintien du statut territorial (colonial) et ils ont de nombreuses critiques à faire au sujet de la gestion des terres fédérales.

Les doléances des Métis ont principalement trait aux terres. Ils veulent que la répartition des terres se fasse comme au Manitoba, soit que le gouvernement accorde 240 acres de terre pour chaque enfant métis et un scrip de 160 \$ pour chaque adulte métis. Une loi semblable applicable aux Territoires du Nord-Ouest a été adoptée, mais elle n'a jamais été mise en oeuvre. Les Métis s'inquiètent aussi du titre de propriété des lots qu'ils se sont tracés le long de la rivière avant l'arrivée des arpenteurs du gouvernement, dans le but parfois de les défier. Le ministère de l'Intérieur leur offre une méthode d'enregistrement de leurs revendications, mais les Métis veulent que le sol soit de nouveau arpenté.

Acceptant avec empressement l'invitation de la délégation, Riel arrive à la colonie de Saint-Laurent au début du mois de juillet. En collaboration étroite avec William Henry Jackson, un jeune blanc de Prince Albert, il organise une série d'assemblées afin d'obtenir l'accord de tous les colons de la région sur une liste de doléances. Il en résulte un document qui est adressé au Secrétaire d'État le 16 décembre 1884.

Ces actions sont pacifiques et légales, mais l'imagination de Riel plane au-dessus des banales doléances des colons. Il a élaboré une théorie suivant laquelle les Métis et les Indiens seraient toujours les véritables propriétaires de tout le Nord-Ouest parce que le gouvernement canadien n'a pas rempli ses obligations en vertu de la Loi sur le Manitoba, ou plutôt du traité du Manitoba, comme il se plaît à l'appeler. Le règlement de certaines doléances constituerait une étape à franchir pour forcer le Canada à renégocier l'entrée du Nord-Ouest dans la Confédération. Les Métis pourraient même, selon lui, tenter de former leur propre gouvernement en conformité avec le droit international, comme ils l'ont fait 15 ans plus tôt à la Rivière-Rouge. Riel n'oublie pas, non plus, sa mission divine. Prudemment au début, il commence à en divulguer les détails à quelques confidents, jetant ainsi les bases d'une révélation publique.

Après avoir présenté la liste de doléances, Riel travaille en coulisses avec Jackson à l'établissement d'une « déclaration de droits » plus radicale, en guise de prélude à une déclaration d'indépendance. Il tente aussi de se procurer des fonds, pour ses besoins propres, en demandant à D.H. Macdowall, le député de l'Assemblée territoriale, et au père Alexis André, le supérieur des missionnaires oblats, d'intercéder pour lui auprès du gouvernement fédéral. Il a, semble-t-il, promis à ce dernier de quitter le Canada en échange d'une somme de plusieurs milliers de dollars. Riel ne considère pas cela comme un pot-de-vin, mais plutôt comme une « indemnité » pour les services qu'il a rendus au Canada et les injustices dont il a été victime.

Sir John A. Macdonald a déjà offert de l'argent à Riel pour qu'il quitte le pays en 1872, mais il n'est pas prêt à le faire de nouveau. En février 1885, Riel apprend qu'il n'aura rien au moment même où le gouvernement fait plutôt maladroitement savoir aux Métis quelles mesures il entend prendre en réponse à leurs revendications territoriales. Une commission sera formée pour dresser une liste des Métis ayant droit à un certificat et inviter ceux-ci à enregistrer les lots riverains qu'ils revendiquent au Bureau des terres fédérales à Prince Albert.

Maintenant amèrement déçu, Riel amène ses partisans à percevoir ces modestes concessions comme une provocation et un déni de droits. Son discours s'enflamme de plus en plus jusqu'à ce que les Métis s'engagent à prendre les armes le 18 mars 1885, la fête de saint Joseph, le saint patron de Riel. Seuls les francophones emboîtent le pas à Riel, les blancs et les sang-mêlé anglophones, à quelques exceptions près, préférant ne pas appuyer l'insurrection.

Dès le départ, le soulèvement est un mouvement autant religieux que politique. L'un des premiers gestes de Riel est de s'emparer de l'église de Batoche et d'annoncer à ses partisans : « Rome est tombée. » Il révèle sa nouvelle religion aux Métis, met les missionnaires en résidence surveillée et célèbre ses propres offices religieux.

Les Métis élisent ensuite un gouvernement provisoire connu sous le nom d'« Exovidate », terme que Riel tire des mots latins *ex* (de) et *ovile* (troupeau). Riel utilise parfois le titre d'« Exovide » pour lui-même et dirige les travaux de l'assemblée, bien qu'en principe il n'en fasse pas partie, car l'« Exovidate » lui confère le titre de prophète. Il consomme également la rupture avec Rome et adopte une nouvelle journée du sabbat (samedi). Il semble qu'il n'ait pas parlé à ses fidèles des éléments plus radicaux de sa doctrine qui sont la circoncision, la polygamie et l'inceste.

Les Métis amorcent l'insurrection en prenant des otages et en coupant les lignes de télégraphe. Les combats éclatent le 26 mars au lac aux Canards lorsqu'un détachement de la Police à cheval du Nord-Ouest et de volontaires de Prince Albert rencontre les insurgés. Dirigés par Gabriel Dumont, les Métis tirent avantage du terrain et infligent de lourdes pertes à leurs adversaires, en tuant une douzaine et transformant du même coup des troubles civils en une rébellion ouverte et armée.

Cet affrontement est suivi d'une période d'attente où chacun rassemble ses forces. Les Métis fortifient Batoche et adressent des messages aux autres Métis et Indiens, les pressant de faire cause commune avec eux. Une partie des Stonies et des Cris, les bandes de Poundmaker et de Big Bear notamment, prennent les armes, mais il n'y a jamais eu de stratégie commune. Les Indiens suivent l'exemple des Métis, sans jamais toutefois être dominés par eux. Il n'en reste pas moins que le gouvernement craint bien plus leur prise d'armes que celle des Métis.

À Ottawa, le gouvernement décide d'utiliser le plus de force possible contre le soulèvement. Le major-général Frederick Middleton, un officier de carrière britannique chargé de la milice canadienne, est autorisé à diriger une force expéditionnaire dans le Nord-Ouest. Plusieurs bataillons sont levés en Ontario et au Québec et expédiés sur-le-champ dans l'Ouest au moyen du chemin de fer du Canadien Pacifique Limitée. Toutefois, comme la ligne n'est pas encore complètement terminée, les trois milliers d'hommes que comprend cette force doivent de peine et de misère traverser des régions accidentées du nord de l'Ontario dans des chariots et des traîneaux pour se rendre à Winnipeg. Soit dit en passant, le CP était au bord de la faillite à ce moment-là et fut sauvé par le soulèvement, ce qui a incité certains historiens voyant des complots partout à tenir la rébellion pour une machination de Macdonald pour renflouer ses amis du CP.

Cependant, la situation stratégique de la rébellion du Nord-Ouest est loin d'être la même que celle de la résistance à la Rivière-Rouge. En 1885, le Canada possède un droit de propriété internationalement reconnu sur le Nord-Ouest, et le CP lui permet de dépêcher immédiatement des troupes dans la région. Dès que le Canada se décide à combattre, l'issue ne laisse guère de doutes.

Middleton envoie son contingent canadien français en Alberta pour pacifier les Pieds-Noirs et poursuivre les Cris rebelles dirigés par Big Bear. Il dépêche un autre contingent sous les ordres du colonel William Otter pour secourir la ville de Battleford, qui a été encerclée par les

hommes de Poundmaker. Middleton prend lui-même la tête d'une colonne à partir de Qu'Appelle pour écraser les Métis à Batoche.

Le 24 avril, les Métis tendent une embuscade à Middleton au ruisseau Fish-Creek, retardant ainsi sa marche. De son côté, le colonel Otter subit un sérieux revers le 2 mai contre Poundmaker au mont Cut Knife. Mais ce n'est qu'une question de temps, tellement la supériorité des troupes de Middleton est écrasante. Ce dernier prend donc Batoche au bout de quatre jours de combats, soit du 9 au 12 mai. Certes, les Métis ont creusé une série de tranchées pour se défendre et combattent vaillamment, mais ils sont inférieurs en nombre et moins bien armés. Quant aux Indiens, ils n'ont jamais été défaits dans une bataille rangée; ils doivent cependant retraiter vers le nord dans la forêt, où ils se dispersent en petits groupes qui se livreront aux autorités pendant l'été.

Par rapport aux autres conflits du XIX<sup>e</sup> siècle, les pertes occasionnées par le soulèvement du Nord-Ouest furent légères. Douze volontaires furent tués au lac aux Canards, 26 soldats perdirent la vie au ruisseau Fish-Creek, à Batoche et au mont Cut Knife, et 14 autres succombèrent à la maladie ou des suites d'accidents pendant la campagne. Riel perdit cinq hommes au lac aux Canards, cinq autres à Fish-Creek et un nombre indéterminé à Batoche (les estimations varient de 21 à 51). Les pertes indiennes ne sont pas connues avec exactitude. Il est probable que le nombre de tués pour causes diverses n'a pas dépassé 150 dans toute la rébellion. Il n'empêche que le soulèvement a eu une importance politique considérable, car il montrait que le Canada était en mesure de maîtriser le Nord-Ouest, que les peuples autochtones devaient s'adapter à la nouvelle réalité et qu'ils ne pouvaient s'attendre à renégocier les conditions d'une manière significative.

### *Procès et exécution*

Contrairement à Gabriel Dumont et aux autres, qui s'enfuient aux États-Unis, Riel se livre volontairement aux autorités le 15 mai. Il compte subir son procès devant la Cour suprême du Canada, ce qui lui donnerait une tribune pour expliquer ses actions au reste du monde, mais la loi ne prévoit aucune disposition lui permettant de le faire. Il est incarcéré à la prison de la Police à cheval du Nord-Ouest de Régina pour ensuite subir son procès devant un magistrat stipendiaire.

Ses amis et partisans de Montréal se rallient rapidement pour venir en aide au chef métis, qui est sans le sou. F.X. Lemieux et Charles Fitzpatrick, deux jeunes avocats compétents, qui deviendront plus tard

d'éminents juges, sont engagés comme avocats de la défense. Riel aura besoin de toute l'aide possible parce que le gouvernement a résolu d'en faire un exemple. Il est accusé de haut trahison, crime qui entraîne d'office la peine de mort. Tous les autres Métis ayant pris part au soulèvement sont accusés de l'infraction moins grave d'attentat à la sûreté de l'État. (Les Indiens ont moins de chance : huit d'entre eux sont pendus pour le meurtre de civils.)

Le procès de Riel se déroule entre le 28 juillet et le 1<sup>er</sup> août, à Régina, devant le juge Hugh Richardson et six jurés, comme l'exige la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest. Les jurés, qui proviennent de la région de Régina, sont tous blancs et protestants. Comme leur stratégie est de plaider non coupable pour cause d'aliénation mentale, les avocats de Riel font comparaître des médecins et d'autres témoins pour témoigner du fait que Riel n'est pas responsable de ses actes. Riel n'est pas d'accord avec ses avocats, mais comme il n'a pas d'argent pour en engager d'autres, il doit permettre à Fitzpatrick et à Lemieux de faire ce plaidoyer. Ce qui ne l'empêche pas d'intervenir le plus souvent possible pour affirmer qu'il n'est pas fou. C'est le gouvernement, d'après lui, qui est irresponsable; quant à lui, il estime que ses actes étaient justifiés moralement, sinon légalement.

Rejetant le plaidoyer de Riel et de ses avocats, le jury rend un verdict de culpabilité. Un zéléateur comme Riel pourrait bien être considéré comme fou par un tribunal du XX<sup>e</sup> siècle, mais le « règlement McNaghten », qui a cours à l'époque, donne de la folie une définition étroite. Pour être acquitté, l'accusé doit « être victime d'une déficience ou d'une maladie mentale telle qu'il n'a pas connaissance de ce qu'il fait ou, s'il le sait, qu'il ne peut faire la distinction entre le bien et le mal ». Ce qui ne permet guère de définir l'état d'exaltation religieuse de Riel comme de la folie au sens de la loi, quel que soit le nom donné par les médecins.

Le jury ayant rendu son verdict, le juge Richardson n'a d'autre choix que de prononcer la sentence de mort contre Riel. Les avocats interjettent appel de la condamnation à la Cour du banc de la reine du Manitoba à Winnipeg et au comité judiciaire du Conseil privé, à Londres, mais ces demandes sont rejetées. Cependant, le Cabinet fédéral peut encore aviser le gouverneur général d'exercer la prérogative royale en commuant la peine de Riel. C'est alors que le premier ministre Macdonald commet l'indignité d'envoyer deux médecins à Régina avec la mission secrète de se faire une idée sur la santé mentale de Riel. Les deux médecins étant en désaccord, Macdonald ne tient pas compte de leurs rapports et presse ses collègues du Cabinet de laisser pendre Riel. Ceux-ci se rangent à l'avis du premier ministre, non sans une forte opposition de la part des ministres québécois.

Riel fut pendu tôt le matin le 16 novembre 1885. Le père André ayant entonné le Notre Père, la trappe s'ouvrit sur les mots « délivrez-nous du mal ». Riel avait vécu. Pendant son séjour en prison, Riel était obsédé par ce qu'il croyait être sa mission. Après avoir été condamné à mort, il abjura cette mission et réintégra l'Église catholique, mais sa renonciation n'était que superficielle. Il continua à avoir des révélations et à écrire profusément au sujet de cette mission. Il dit au docteur Jukes, le médecin de la Police à cheval du Nord-Ouest à Régina, qu'il ressusciterait comme le Christ le troisième jour après sa mort, ce qui pourrait expliquer le courage dont il fit preuve en se rendant à l'échafaud.

### *Conclusion*

Louis Riel fut un homme aux talents extraordinaires. Très bien instruit pour son époque, il pouvait écrire et s'exprimer éloquemment tant en français qu'en anglais. Par son charisme et sa détermination, il pouvait inciter des hommes à l'action en dépit de grands dangers. Il n'est peut-être pas la plus grande figure de l'histoire canadienne, mais il en est sûrement la plus mémorable. Il en est également le personnage le plus controversé, car on ne peut prétendre qu'il y a unanimité sur l'importance de son rôle historique. L'historien ne peut que donner son point de vue et inciter le lecteur à lui faire subir l'épreuve des faits.

À mon avis, la direction que Riel a imprimée aux deux soulèvements fut non seulement tragique pour lui-même, mais aussi désastreuse pour les Métis. Le soulèvement de 1869-1870 a provoqué un affrontement tout à fait inutile, car le Canada n'avait nullement l'intention de priver les Métis de leurs droits et de leur propriété. Pis encore, le soulèvement a eu pour effet la création prématurée de la minuscule province du Manitoba, qui fut privée de la maîtrise de ses propres ressources naturelles et des recettes suffisantes qui lui auraient permis de subvenir à ses besoins. L'exécution insensée de Thomas Scott provoqua un violent ressac contre les Métis et donna libre cours aux pires préjugés des Canadiens anglais. Les effets de la victoire remportée par Riel en 1870 furent donc de courte durée.

Le soulèvement du Nord-Ouest, qui fut déclenché au moment où les doléances des Métis étaient sur le point d'être réglées, fut une deuxième terrible erreur. En menant les Métis dans un autre combat inutile, qu'ils ne pouvaient gagner, Riel accéléra leur dispersion et leur désintégration en tant que peuple. Mais, à cette étape de sa vie, il était trop obnubilé par ses visions et ses révélations pour se rendre compte de telles réalités politiques ordinaires.

Je ne veux pas dire par là que tout est la faute de Riel, bien au contraire. Tout le monde est à blâmer dans cette triste affaire. Je veux simplement dire que si on ne considère que les résultats, Riel a échoué en tant que chef des Métis.

Au-delà de la réalité et de l'analyse des faits, il existe une histoire symbolique où l'image de Riel a pris des proportions gigantesques. Pendant des décennies, il a été un symbole pour les nationalistes canadiens français du Québec, qui considéraient les Métis comme un prolongement du fait français dans l'Ouest. Ce faisant, les nationalistes ont choisi de garder sous silence le désillusionnement de Riel à propos de la classe politique du Québec, sa rupture avec l'Église catholique et sa vision d'une mosaïque métisse formée d'autochtones et d'immigrants européens de nombreuses origines.

Depuis les années 70, Riel est devenu le symbole des Métis d'aujourd'hui, dont la plupart ne sont ni francophones ni catholiques. Il est maintenant perçu comme le symbole de la libération nationale autochtone, du rejet par les autochtones de la civilisation blanche (euro-canadienne). Percevoir Riel de cette manière, c'est oublier ses points de vue politiques réactionnaires, son catholicisme ultramontain et sa mission en tant que « prophète du Nouveau Monde ».

Toutes ces images, et elles ne sont pas les seules, qu'on se fait de Riel vont continuer de jouer un rôle dans la politique canadienne. Cependant, le but de l'historien doit être de reconstituer le passé dans son contexte initial, ainsi que l'a dit le grand historien allemand Leopold von Ranke : « *Wie es eigentlich gewesen ist* » (comme les choses se sont vraiment passées). La tâche de l'historien est de découvrir des humains, et non de créer, de détruire ou de vénérer des icônes. Ce n'est qu'à l'aide de pareille analyse historique que les Canadiens arriveront à comprendre la terrible tragédie de la vie de Riel et de l'histoire des Métis.

## OUVRAGES À CONSULTER

Les ouvrages sur Louis Riel, les Métis et les deux soulèvements sont si nombreux et variés qu'on ne peut mentionner que quelques-uns des plus connus d'entre eux. Le lecteur trouvera dans ces derniers de nombreuses références à d'autres livres, articles et thèses de chercheurs. Au nombre des bonnes mais brèves introductions à la vie de Riel, on compte celle de Hartwell Bowsfield, *Louis Riel: The Rebel and the Hero* (Toronto, 1971), et l'article de Lewis H. Thomas sur Riel dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. II, pp. 815-832, (Toronto, 1982). Les lecteurs d'âge scolaire peuvent se reporter au livre de Thomas Flanagan et de Claude Rocan, *Rebellion in the North-West: Louis and the Metis People* (Toronto, 1984). Pour l'histoire générale, lire l'ouvrage de W.L. Morton, *Manitoba: A History*, 2<sup>e</sup> éd. (Toronto, 1967), et celui de Gerald Friesen, *The Canadian Prairies: A History* (Toronto, 1987), qui sont excellents. On trouvera des renseignements utiles sur la Rivière-Rouge et le commerce des fourrures dans Frits Pannekoek, *Le commerce des fourrures et la société de l'Ouest canadien, 1670-1870*, Société historique du Canada, brochure n<sup>o</sup> 43, (Ottawa, 1987).

Tous les écrits de Riel se trouvent dans George F.G. Stanley, et al., *Les écrits complets de Louis Riel*, 5 tomes, (Edmonton, 1985). Le tome 5 renferme une bibliographie exhaustive des écrits sur Riel jusqu'en 1985. Pour des analyses littéraires, lire Donald Swainson, « Rieliana and the Structure of Canadian History », *Journal of Popular Culture*, (14:1980), pp. 286-297, Douglas Owrarn, « The Myth of Louis Riel », *Canadian Historical Review*, (43:1982), pp. 315-336, George F.G. Stanley, « The Last Word on Louis Riel — The Man of Several Faces », dans F. Laurie Barron et James B. Waldram, dir., *1885 and After* (Regina, 1986), pp. 3-22, et J.R. Miller, « From Riel to the Métis », *Canadian Historical Review*, (69:1988), pp. 1-20.

La biographie de Riel faisant le plus autorité est celle de Stanley, *Louis Riel* (Toronto, 1963), mais il faut se reporter aussi à celles de Thomas Flanagan, *Louis 'David' Riel: 'Prophet of the New World'* (Toronto, 1979), et de Gilles Martel, *Le messianisme de Louis Riel* (Waterloo, Ontario, 1984), pour avoir un point de vue sur les croyances religieuses de Riel. L'étude de Joseph Kinsey Howard, *The Strange Empire of Louis Riel* (New York, 1952), est captivante, mais elle est inexacte à maints égards. Le procès et la mort de Riel sont décrits dans Thomas Flanagan, *Riel and the Rebellion: 1885 Reconsidered* (Saskatoon, 1983). Desmond Morton a dirigé la publication du compte rendu du procès de Riel sous le titre *The Queen vs Louis Riel* (Toronto, 1974).

L'ouvrage de Stanley, *The Birth of Western Canada* (Toronto, 1961 [1936]) est encore indispensable pour avoir un point de vue global sur les deux soulèvements. Le livre de William A. Oppen, *The Riel Rebellions: A Cartographic History* (Toronto, 1979), contient une série de cartes fort utiles. En ce qui concerne les événements du Manitoba, l'ouvrage de W.L. Morton, dir., *Alexander Begg's Red River Journal* (Toronto, 1956), est également intéressant en raison de l'introduction de Morton et des documents qui s'y trouvent. Quant à la rébellion du Nord-Ouest, il faut lire notamment Bob Beal et Rod Macleod, *Prairie Fire: The 1885 North-West Rebellion* (Edmonton, 1984), Flanagan, *Riel and the Rebellion*., George Woodcock, *Gabriel Dumont: The Metis Chief and His Lost World* (Edmonton, 1975), et Hugh Dempsey, *Big Bear* (Vancouver, 1984). Il faut éviter l'étude de Don McLean, *1885: Metis Rebellion or Government Conspiracy* (Regina, 1985), car la théorie suivant laquelle sir John A. Macdonald et d'autres conspirateurs blancs auraient délibérément provoqué le soulèvement est loin d'être prouvée. Autre ouvrage douteux, le livre de D.N. Sprague, *Canada and the Metis, 1869-1885* (Waterloo, Ont., 1988), contient des renseignements sur les revendications territoriales des Métis qu'on ne trouvera pas ailleurs, mais son approche est partisane et tendancieuse.

Trois ouvrages intéresseront particulièrement les historiens militaires. Dans *Toil and Trouble: Military Expeditions to Red River* (Toronto, 1989), Stanley raconte l'histoire des expéditions militaires à la Rivière-Rouge entre 1816 et 1872. Dans *The Last War Drum* (Toronto, 1972), Desmond Morton couvre tous les aspects militaires du soulèvement du Nord-Ouest. Dans *The Battle of Batoche: British Small Warfare and the Entrenched Metis* (Ottawa, 1985), Walter Hildebrandt traite brillamment de ce sujet plus restreint.

Même s'il se fait beaucoup de recherche contemporaine, personne n'a encore écrit une histoire globale des Métis pour remplacer celle de Marcel Giraud, *The Métis in the Canadian West*, 2 vol. (Edmonton, 1986), qui a d'abord été publiée en 1945 sous le titre *Le Métis canadien*. Il nous faudrait une histoire générale nouvelle, car le livre de Giraud, bien qu'il soit un monument d'érudition, se fonde sur des explications raciales qui ne sont plus acceptées. L'ouvrage de Donald Purich, *The Metis* (Toronto, 1988), donne un bon aperçu de la question. Quant à Diane Payment, elle a écrit l'histoire des Métis de Batoche, "*The Free People — Otipemisiwak*": *Batoche, Saskatchewan, 1870-1930* (Ottawa, 1990). Il existe aussi une version française antérieure et incomplète du même ouvrage sous le titre *Batoche (1870-1910)* (Saint-Boniface, 1983).

